

## Description synthétique du territoire et de sa problématique emploi-formation

La population de l'Agglomération Royan Atlantique est de 82 277 habitants. 31,5% sont des personnes de plus de 65 ans, tandis que les moins de 26 ans représentent seulement 20% (*plus petit % de Nouvelle-Aquitaine, 37,1% sur Bordeaux*). **Nous notons une baisse de 3 % de la population des jeunes sur notre territoire. L'augmentation des habitants est liée au solde migratoire essentiellement constitué par des personnes âgées.**

Les jeunes de 18 à 24 ans scolarisés sont 958 soit seulement 28,5% de cette classe d'âge. **On constate que les jeunes de notre territoire ont tendance à moins faire d'étude** qu'au niveau national ou en comparaison d'autres secteurs du littoral.

Les actifs de la CARA sont moins nombreux à être titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur et plus particulièrement les plus jeunes de ces actifs (5 à 15 points de moins qu'au niveau national et littoral). En revanche, 36% des 20-24 ans ont un CAP soit 10 points de plus par rapport au référentiel.

Le niveau de formation des 15 ans et + se répartit de la manière suivante :

- . 36 % n'ont aucun diplôme ou au plus le brevet des collèges,
- . 28,3 % ont un CAP ou un BEP,
- . 17,3% ont un bac,
- . 18,4 % ont un diplôme de l'enseignement supérieur.

**Il convient de noter que de nombreux jeunes du territoire choisissent leur orientation par rapport à leur projet de vie qui consiste à rester vivre sur le pays Royannais. L'offre de formation locale correspond aux besoins économiques (hôtellerie-restauration, bâtiment, commerce, santé et action sociale) mais comme les jeunes font le choix pour rester ici et non pour le métier ils ont tendance à changer rapidement d'activité. Du côté des employeurs, ils se retrouvent en difficultés de recrutement alors que l'appareil de formation est en adéquation avec leurs attentes.**

L'enquête BMO révèle que 51,1% des projets de recrutement sont jugés difficiles. L'essentiel de ces intentions sont dans :

- Serveur en restauration,
- Pêcheurs, aquaculteurs,
- Cuisiniers,
- Employés polyvalents de cuisine...

Les secteurs qui recrutent sont essentiellement dans les services (santé et action sociale, hébergement et restauration), ainsi que le commerce. On mesure au fil des années que les contrats proposés sont de plus en plus de courte durée. Entre mai 2019 et avril 2020 :

- Seulement 9 % des contrats sont en CDI,
- 4,6 % sont des CDD de 6 mois et +,
- 21,6 % sont des CDD de 1 à 5 mois,
- 64,8 % des CDD de – de 1 mois.

Ce constat est confirmé par les chiffres de la BMO. Seulement 26,6 % des projets de recrutement sont non saisonniers.

*Nous sommes confrontés à un marché du travail sur lequel la quasi-totalité des entreprises sont des TPE (72,7%) avec très peu de maîtrise en ressources humaines. Elles proposent des postes précaires tout en ayant des exigences élevées. De l'autre côté nous avons des demandeurs d'emploi avec peu de qualification, qui se sont adaptés à la réalité économique des contrats courts et/ou saisonniers.*

Dans le même temps, la typologie des emplois se caractérise par peu de poste de cadres (3,7% contre 18% en France) et professions intermédiaires (8,8%).

Les jeunes sont 5 829 :

- 2 664 sont scolarisés,
- 1 873 sont actifs en emploi soit **32% des 5829**.
- 1 292 sont NEET et 1108 sont demandeurs d'emplois (*1108 selon Pôle Emploi car tout dépend de la période prise en compte car comme nous pouvons le constater il y a énormément de succession d'emplois et de chômage*).

**Très souvent les jeunes qui ont un niveau d'étude supérieur quittent le territoire pour s'installer dans la ville où ils ont fait leurs études car notre territoire n'offre pas de poste correspondant à leur diplôme. Par conséquent, il reste les jeunes avec des niveaux de qualification peu élevés.**

L'activité économique, culturelle et de loisirs se situe principalement sur le littoral, or les jeunes avec peu de ressources sont obligés de résider sur la 2<sup>ème</sup> voire la 3<sup>ème</sup> couronne du territoire vu le coût des loyers. **La mobilité est donc un paramètre essentiel pour leur recherche d'emploi.** En sachant, que seulement 50% des jeunes suivis par la Mission Locale sont motorisés, nous devons trouver des solutions pour répondre à ce frein. De plus, les emplois dans la restauration, et le médico-social sur-représentés sur notre secteur nécessitent d'avoir un moyen de locomotion autre que les transports publics.

**Le logement est également problématique, car les propriétaires du littoral préfèrent louer à la semaine pendant la période estivale. Les jeunes sont donc contraints de résider loin du pôle économique.**

Pour faire le lien entre les caractéristiques de l'emploi formation de l'Agglomération Royan Atlantique, et notre activité Mission Locale, nous évaluons la nécessité de démultiplier les expérimentations et les innovations pour faciliter la mise en relation entre les employeurs et les demandeurs d'emploi car les chefs d'entreprises maîtrisent peu les techniques de ressources humaines, ils proposent des contrats très courts et/ou saisonniers et sont en décalage avec les évolutions actuelles des pratiques et usages des jeunes. De l'autre côté les jeunes sont peu qualifiés et se sont adaptés à la culture « saisonnière », ce qui nécessite d'être ingénieux en faisant du Sur-Mesure pour les mobiliser, les inciter à se former et à élaborer un projet professionnel.

### **La COVID 19 et le déconfinement :**

Nous avons maintenu le lien avec les jeunes pendant la COVID mais nous avons pu nous apercevoir qu'au fil du temps les plus fragiles se sont isolés malgré le développement de nombreuses initiatives de la part des salariés de la Mission Locale (cours de sport en ligne, cours de cuisine, jeux de société...). Il convient de souligner le respect du confinement par une grande majorité de jeunes. Cette crise a exacerbé les situations des jeunes. Depuis le déconfinement, les plus proches de l'emploi se démènent activement dans leur recherche d'emploi en multipliant les candidatures spontanées, tandis que ceux qui rencontraient déjà auparavant des freins se réfugient derrière cet argument providentiel de la COVID. Si nous allons plus loin, le passage de la restriction totale à l'ouverture quasi-complète des libertés dans un délai aussi restreint a fortement perturbé les jeunes dans la compréhension de leur marge de manœuvre. Il est également complexe pour eux de mesurer la différence entre les différentes aides sociales (allocation PACEA, FAJ, aides d'urgences, tickets services...) distribuées pendant le confinement, et l'argent désormais attribué selon la mise en œuvre de démarches.